

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le 29/03/2024

ID : 038-213803570-20240328-DEL202417BOUVIE-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE 26 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six mars, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le vingt mars deux mils vingt-quatre se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Maire.

PRESENTS : Magali GUILLOT, Pascal CROIBIER, André GUICHERD, Geneviève FOUGERONT, Sylviane TURCHETTI, Frédéric DUMOUCHEL, Nathalie GARCIAU, Serge ARGOUD, Thierry VERGER, Murielle SALCEDO, Sophie VIAL, Michaël BUISSON-SIMON, Massimo BUSSA, Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Marie-Pierre MANGE, Corinne RABATEL arrivée à 19 h 32, Christiane GAUTHIER-MEYER.

ABSENTS : Bertho MAYETTE, Arnaud MARTINEZ, Alexandre MOUGIN

POUVOIRS : Christophe MASAT donne pouvoir à Frédéric DUMOUCHEL, Virginie DUCHEMIN donne pouvoir à Murielle SALCEDO

Secrétaire de séance : Serge ARGOUD

Nombre de conseillers
En exercice : 23
Présents : 18
Votants : 20

DEL 2024 17 Sortie de la commune du SIVU du collège Marcel BOUVIER
(Votée à l'unanimité)

L'ensemble des communes avait lors d'une délibération demandée à ce que le syndicat du gymnase marcel Bouvier soit dissout.

Devant l'absence de réaction de la Préfecture et de la Sous-Préfecture concernant la dissolution, les communes doivent statuer sur la sortie de ce syndicat.

Madame le Maire vous propose que la commune valide sa sortie du syndicat du collège Marcel BOUVIER. Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide la sortie de la commune du SIVU du collège Marcel BOUVIER à la date du 01/04/2024.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.
Pour copie conforme au registre le 28/03/2024 ;

Le secrétaire

Serge ARGOUD



Le Maire,
Magali GUILLOT

